

Je me perfectionne dans la commercialisation  
pour mon élevage de galopeurs  
24 janvier, 2, 9 & 28 février, 7 mars 2017

NOM Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_

Statut :

- Chef d'exploitation     Conjoint collaborateur  
 Aide familial         Salarié  
 PPP                       Autre

Vous êtes salarié(e) :

Merci de nous contacter par téléphone pour toute inscription. En effet, une convention doit être établie entre votre employeur et l'organisme de formation.

Vous n'êtes pas éligible au financement VIVEA :

Merci de nous contacter par téléphone, et nous étudierons avec vous les possibilités de prise en charge de votre formation.

Inscription obligatoire avant le **13 janvier 2017**

en retournant ce bulletin d'inscription à :

**Chambre d'agriculture de l'Allier**

60, cours Jean Jaurès – B.P.1727 – 03017 MOULINS Cedex

☎ 04.70.48.42.42 – Fax : 04.70.46.30.69

e-mail : formation@allier.chambagri.fr

## TARIF ET FINANCEMENTS

La formation est gratuite pour les contributeurs VIVEA (chefs d'exploitation, conjoint(e)s collaborateurs(trices), aides familiaux à jour de leurs cotisations sociales) et les candidats PPP.

**Le coût est de 752 €** pour les participants ne relevant pas de VIVEA (salariés, retraités ou non agricole) ou les contributeurs non à jour de leur cotisation.

Le chèque de participation est à joindre à l'inscription, à l'ordre de l'agent comptable de la Chambre d'Agriculture de l'Allier.

Le repas de midi, pris au restaurant, est à la charge du participant.

### Pour vous libérer, pensez au service de remplacement !

#### Une aide existe

Le Cas-DAR : 105 € pour une journée de 7h

#### Quand se faire remplacer ?

Dans un **délai de 3 mois** à partir du jour de la formation.

#### Comment ?

Contactez le service de remplacement Allier au  
04.70.48.42.42.



Avec le soutien financier de :



Une attestation de formation vous  
sera délivrée à l'issue de la formation

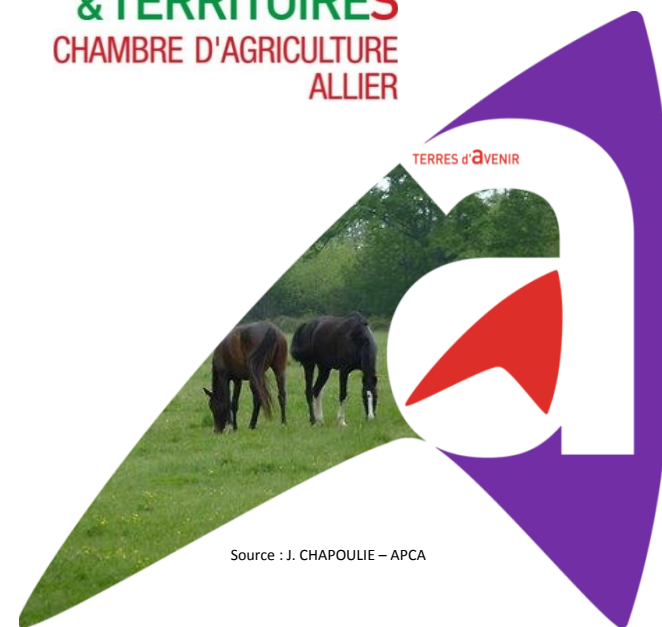


Je me perfectionne  
dans la commercialisation  
pour mon élevage de  
galopeurs

**24 janvier 2017**  
**2, 9 et 28 février 2017**  
**7 mars 2017**

AGRICULTURES  
& TERRITOIRES  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
ALLIER

TERRES d'AVENIR



Source : J. CHAPOULIE – APCA

# PROGRAMME DE LA FORMATION

## ▲ Décrire le marché des chevaux de courses.

La segmentation de l'offre : foals, yearlings, poulains et pouliches de 2 à 4 ans, poulinières ...  
Quels marchés et quels clients ?  
Les actions de France Galop.

## ▲ Expliquer les objectifs du pré-entraînement dans la carrière sportive du futur galopeur.

Présentation d'une structure de pré-entraînement.  
Echange avec l'exploitant.

## ▲ Expliquer le rôle de l'entraînement et situer le travail des entraîneurs dans la carrière du cheval.

Quels chevaux ? Comment se structure le travail du cheval à l'entraînement ? Quel choix d'entraînement et son coût ? Quelle préparation à la vente ?

## ▲ Faire ses choix en matière de commercialisation.

Les différents circuits de commercialisation, leurs coûts.  
Les différentes formules (pleine propriété, location, l'association, l'écurie de groupe).  
Le déroulement d'une vente.

## ▲ Interagir, de manière simple et à l'oral en anglais avec des acheteurs étrangers.

Apports élémentaires sur les expressions et vocabulaire avec le client.

## ▲ Se familiariser avec la méthode Coût de production pour pouvoir l'utiliser. Calculer ses coûts de production. Comprendre et analyser ses résultats, savoir se comparer aux autres.

De quoi est composé le coût de mon poulain ?  
Quel est son prix d'équilibre ?

## ▲ Bâtir sa propre stratégie commerciale. Savoir positionner ses produits au regard du marché.

Pratiques des stagiaires.  
Pertinence économique de ses choix.

## ▲ Bilan et évaluation de la formation.

# ORGANISATION

4 jours

DATES	ADRESSES
Mardi 24 janvier 2017	Chambre d'Agriculture de l'Allier 60, cours Jean Jaurès (Salle Loire et Besbre) 03000 MOULINS
Jeudi 2 et jeudi 9 février 2017	CAVILAM 1, avenue des Célestins - 03200 VICHY
Mardi 28 février 2017	<u>Matin</u> : Hippodrome - 03000 MOULINS <u>Après-midi</u> : Chambre d'Agriculture de l'Allier 60, cours Jean Jaurès - 03000 MOULINS
Mardi 7 mars 2017	Chambre d'Agriculture de l'Allier 60, cours Jean Jaurès - 03000 MOULINS

**Horaires** : de 9 h 30 à 17 h 30

**Public** : agriculteurs avec un élevage de chevaux de course de galop ou un projet de création.

### Objectifs de formation :

- Gérer la commercialisation de ses chevaux. Situer les intervenants de l'aval. S'adresser à des clients étrangers, majoritairement anglophones.

### Méthodes pédagogiques :

- Apports théoriques - Diaporama.
- Exercices pratiques.
- Echanges et discussion.

### Responsable du stage et intervenante :

Catherine TOURRET, responsable unité diversification, conseillère filière équine, Chambre d'Agriculture de l'Allier (04 70 48 42 42).

### Intervenants :

Entraîneurs hippodrome Moulins.

Guy PETIT, courtier galop.

Christine BUSSON-CAMARA, formatrice en langue anglaise, CAVILAM Vichy.

# VOS ATTENTES POUR CETTE FORMATION

Merci de bien vouloir répondre à ce questionnaire. Il permettra au(x) formateur(s) de mieux cerner vos attentes pour adapter la formation au plus près de vos besoins.

**Avez-vous déjà suivi une formation sur ce thème ?  
Si oui, laquelle ?**

.....  
.....  
.....

**Quelles sont vos attentes concernant cette formation ?**

.....  
.....  
.....

**Avez-vous commercialisé des chevaux en 2016 ?**

Oui  Non

.....

**Si oui, préciser (âge, circuit ...) ?**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**Comment avez-vous eu connaissance de ce stage ?**

- Plaquette envoyée par mail ou courrier
- Site internet de la Chambre d'agriculture
- L'Allier Agricole
- Par un conseiller
- Autre (à préciser) : \_\_\_\_\_

